



Résumé de programme 2026-2027

Méthodologie du travail intellectuel (MTI)- Projet personnel (PP)

5e secondaire

Josée Grondin

TEMPS D'ENSEIGNEMENT

Une période de MTI par cycle de neuf jours

Le cours de MTI accompagne l'élève dans la réalisation de son PP et dans le développement de son autonomie, de ses compétences de recherche, de planification et de réflexion.

MATÉRIEL DE BASE

Chromebook

MÉTHODOLOGIE

Le cours est organisé en environ six parties disponibles dans Teams. Chaque partie comprend des lectures, des explications, des activités et des travaux. Les travaux sont déposés dans l'onglet *Devoirs*.

Les périodes de MTI comprennent de courtes explications, des moments pour poser des questions et principalement du travail autonome.

L'élève est responsable de sa progression. Il doit entre autres:

- faire les lectures demandées;
- consulter régulièrement Teams et les travaux à réaliser;
- effectuer ses recherches;
- utiliser les périodes de MTI pour avancer.

TRAVAIL RECOMMANDÉ (DEVOIRS)

L'élève doit consacrer au moins 25 heures (septembre à février) à son projet et travailler de façon régulière et assidue. Le travail ne se limite pas aux périodes de MTI.

Un minimum de **trois rencontres** est obligatoire avec le superviseur :

- **Début (octobre)** : idées, objectif d'apprentissage et approbation du sujet
- **Milieu (décembre)** : progression, authenticité et évolution du produit
- **Fin (février)**: retour sur le projet, produit final et rapport final

Chaque rencontre doit être accompagnée d'une **signature sur le formulaire** d'intégrité intellectuelle. Si un retard important est constaté ou si le projet progresse peu ou pas suffisamment, une communication sera faite aux parents, par un commentaire au bulletin ou par courriel, selon la situation.

OBJECTIFS GLOBAUX

Grâce au projet personnel, les élèves seront amenés à :

- Mener une recherche
- Entreprendre des actions
- Mener une réflexion

LE RECUEIL DE PREUVES

Le **recueil de preuves** est obligatoire et permet de démontrer le cheminement réel de l'élève. Il doit être construit **tout au long du projet** et être **varié, détaillé et étoffé**.

Il doit notamment contenir des traces :

- des recherches et des sources consultées;
- des difficultés et des solutions;
- de l'évolution du projet et du produit.

Tout ce qui est affirmé dans le rapport final doit pouvoir être démontré par une preuve dans ce recueil.

INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Le formulaire d'intégrité intellectuelle est aussi obligatoire. Il doit être complété et signé aux différentes étapes prévues, puis joint au rapport final lors de l'envoi à l'IB. Le formulaire témoigne de l'authenticité du travail de l'élève. Le superviseur doit être en mesure d'authentifier le travail présenté à partir du processus réalisé et des preuves conservées.

Si le travail n'a pas été réalisé, si le recueil de preuves est absent ou si les preuves sont trop limitées pour démontrer le cheminement, le superviseur pourrait ne pas être en mesure d'authentifier le travail présenté.

Le projet personnel étant un travail final, aucune reprise de l'ensemble du processus ne pourra être effectuée en cours d'année lorsque les preuves nécessaires à son authentification sont absentes ou insuffisantes.

Toute situation de plagiat, de travail non authentique ou de non-respect des règles d'intégrité sera traitée conformément aux politiques et règles de l'école.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) n'est pas interdite dans le cadre du projet l'IA, mais son utilisation entraîne des responsabilités très précises. **Toute utilisation doit être déclarée et documentée dans le recueil de preuves : date, question ou demande formulée et utilisation de la réponse.**

L'élève doit également utiliser des sources variées, vérifier les informations obtenues et comprendre tout ce qu'il présente dans son travail, y compris les mots, concepts et formulations utilisés dans son rapport.

Si l'élève n'est pas capable d'expliquer et de prouver son travail, le superviseur pourrait ne pas être en mesure de l'authentifier. Le travail pourrait alors être considéré comme non authentifiable et ne pas être recevable.

ÉVALUATION

	MTI	PROJET PERSONNEL	Pondération
Étape 1	Commentaire	---	---
Étape 2	Commentaire	---	---
Étape 3	• Note en % Méthodes de travail : 70% • Produit : 30 %	Note en %	100%

Programme d'éducation intermédiaire

- Les élèves devront appliquer les approches de l'apprentissage tout au long du processus.
- Les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage de l'IB sont vécues dans l'ensemble des matières. Dans le cadre du cours de méthodologie du travail, la majorité des aptitudes acquises pendant les cinq années devront être mises en pratique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES AU PEI

Objectif spécifique A : planification

Les élèves devront être capables :

1. d'indiquer un objectif d'apprentissage pour le projet et d'expliquer comment un centre d'intérêt personnel a mené à cet objectif ;
2. d'indiquer le produit visé et d'élaborer des critères de réussite appropriés pour le produit ;
3. de présenter un plan clair et détaillé pour réaliser le produit et satisfaire aux critères de réussite qui lui sont associés.

Objectif spécifique B : application des compétences

Les élèves devront être capables :

1. d'expliquer comment ils ont appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour atteindre leur objectif d'apprentissage ;
2. d'expliquer comment ils ont appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour réaliser leur produit.

Objectif spécifique C : réflexion

Les élèves devront être capables :

1. d'expliquer les effets du projet sur eux-mêmes ou sur leur apprentissage ;
2. d'évaluer le produit en fonction des critères de réussite.